



**HAL**  
open science

## La médiation aux temps de l'hyper modernité

Paul Rasse

► **To cite this version:**

Paul Rasse. La médiation aux temps de l'hyper modernité. *Hermès, La Revue - Cognition, communication, politique*, 2018, 30 ans d'indisciplines 1988-2018., 80, pp.142-148. 10.3917/herm.080.0142 . hal-03596722

**HAL Id: hal-03596722**

**<https://hal.science/hal-03596722>**

Submitted on 3 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La médiation aux temps de l'hyper modernité

Hermès N° 80, Ed. CNRS, 2018, pp. 142-148

Le recours au concept de médiation pour analyser les relations sociales a pris de l'ampleur au fur et à mesure des transformations de la société bouleversée par les technologies de l'information et la communication. Aussi, il n'est pas étonnant que la revue Hermès, si sensible à l'analyse des mutations du monde, s'en soit fait l'écho<sup>1</sup>. Hermès, le dieu grec n'était-il pas lui-même le « dieu des médiations », car tout à la fois celui des passages, des carrefours, de la communication, des relier multiples, diverses, essentielles, en même temps qu'en abîme celui des déliances<sup>2</sup>. Et cela vaut pour l'époque, où les technologies n'en finissent plus d'ajouter du lien au lien, de les croiser en réseaux toujours plus vaste, toujours plus dense ; en même temps que progresse l'isolement, le repli, la solitude des êtres derrière leurs écrans. « Notre société, écrit Morin, sépare plus qu'elle ne relie, ce qui fait de nous des êtres en mal de reliance »<sup>3</sup>. Au fil des années, le projet de médiation est devenu un concept four tout, caractéristique de l'hyper modernité en quête de solutions pour raccommoder un tissu social déchiré et abîmé jusqu'à la corde. Aussi, nous commencerons par un travail de redéfinition nominale, puis d'envisager quelques un des grands débats que suscite la médiation notamment dans ses applications technologiques, avant de nous intéresser tout particulièrement au projet qu'elle dessine dans le champ de la culture et de l'art ; là nous nous prendrons le temps de réfléchir sur les méthodes et les enjeux qu'elle recouvre.

### Un essai de définition.

Étymologiquement « médiation » viendrait de *medi*, qui aurait aussi donné « Méditerranée », la mer entre les terres. Braudel, montre bien comment à partir des Phéniciens, de la mise au point des vaisseaux à quille et à voile, elle est devenu le premier grand espace d'interconnexion des civilisations de l'Antiquité<sup>4</sup>. En bas latin, le *mediator* est un intercesseur ou un entremetteur. La médiation est alors réservée aux relations exceptionnelles des hommes avec les dieux et aux grands projets des plus puissants d'entre eux. Le mot est repris en vieux français. Furetière le précise dans son Dictionnaire de 1727 : « Les princes neutres sont d'ordinaire les médiateurs entre ceux qui sont en guerre [...] » et d'ajouter sur le plan religieux : « Les Chrétiens reconnaissent Jésus-Christ pour leur unique médiateur ; les Catholiques Romains reconnaissent aussi les Saints et les Saintes pour leur médiateur, par leur

<sup>1</sup> Sur les 56 premiers numéros publiés par la revue depuis 1988, Vincent Liqueste identifie que dans 17 d'entre eux un article au moins est centré sur le sujet de la médiation. Dans les 10 suivants autant que dans la collection les Essentiels ce même revient encore régulièrement. Liqueste Vincent, (sld), Médiations et communication, Collection « Les Essentiels d'Hermès », CNRS éditions 2009.

<sup>2</sup> Bolle De Bal Marcel, Éthique de reliance, éthique de la reliance : une vision duelle illustrée par Edgar Morin et Michel Maffesoli, *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, 2009, p. 187-198.

<sup>3</sup> Morin Edgard, *La méthode*. VI. Éthique, Paris, Le Seuil, 2004, p. 114.

<sup>4</sup> Braudel Fernand, *L'espace et les hommes, L'aube*, in Braudel Fernand (sld), *La Méditerranée*, Paris, Arts et métiers graphique, 1988.

intersession<sup>5</sup>. » Jusqu'à une période récente la médiation, le recours à des intercesseurs était réservée aux grands dessins, aux relations extraordinaires, de par leur conflictualité ou de par le statut des protagonistes qu'elle s'efforçait de mettre en relation : entre les princes les plus puissants ou dans la relation de l'homme aux divinités. Et pour cela, depuis les navires phéniciens en passant par la fumigation d'essences précieuses ou le droit canonique, les hommes mobilisent les technologies les plus sophistiquées du moment qu'ils combinent à la sagesse des médiateurs.

Dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication* (1997), la médiation intervient à l'articulation du sujet et de la société. « La médiation, dialectique, entre le singulier et le collectif, suppose ainsi l'oubli du singulier pour la mise en œuvre d'une forme collective de l'appartenance<sup>6</sup>. » De fait, le recours à la médiation s'impose chaque fois que la culture ne parvient plus à jouer son rôle de reliance, chaque fois que les sujets ne peuvent puiser dans leurs habitus, leurs capacités cognitives et l'expérience, pour résoudre des problèmes de relations entre eux et avec l'autre.

Pour finir, on pourra retenir la définition qu'en donne Vincent Liquète dans un ouvrage de la collection *Les Essentiel d'Hermès* consacré à ce sujet : « La médiation peut se définir comme la recherche du lien entre l'énonciateur et le récepteur. Ce lien s'établit, grâce à une tierce personne et/ou un ensemble de techniques, d'outils, de messages ou d'interfaces accompagnant le récepteur (usager, client, citoyen) afin de faciliter la compréhension du récepteur par la construction de sens, pouvant se solder par un changement (d'actions, de représentations, etc.) »<sup>7</sup>. En résumé, la médiation désigne des dispositifs humains et technologiques mobilisés pour faciliter la communication et dépasser les situations de crise.

On le voit, les problèmes suscitant l'intervention du médiateur sont révélateurs de chaque époque. Dans la société contemporaine agnostique, prosaïque et anémique où l'individu est devenu le centre du monde, la culture atomisée et les dispositifs collectifs organisant le vivre ensemble ne parviennent plus à régler tous les problèmes, aussi la judiciarisation des litiges se développe de manière exponentielle. Pour désengorger l'appareil judiciaire, le législateur a introduit le principe de médiation comme dernier recours avant la saisine des tribunaux. Le décret du 20 janvier 2012 sur la résolution amiable des différends, la définit comme : « tout processus structuré, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord, en dehors de toute procédure judiciaire en vue de la résolution amiable de leurs différends avec l'aide d'un tiers choisi par elles et qui accomplit sa mission avec impartialité, compétence et diligence. » (Art. 1530 du Code de procédure civile).

Les sociétés traditionnelles avaient recours à des entremetteurs pour préparer les mariages tant les enjeux étaient importants, puisque par-delà les époux ils unissaient les familles et leurs biens par des liens indéfectibles. Aujourd'hui, le médiateur est requis à l'inverse pour les

---

<sup>5</sup> Furetière Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, tome 2, La Haye et Rotterdam, Ed. Arnout et Reinier Leers, 1727, p. 588, digitalisé par books.google.fr.

<sup>6</sup> Lamizet Bernard, Silem Ahmed, sld, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997, p. 364.

<sup>7</sup> Liquète Vincent, sld, *Médiations*, Collection « Les Essentiels d'Hermès », CNRS éditions 2009.

divorces, dont on sait qu'ils sont de plus en plus fréquents et jalonnent les relations amoureuses, ce ciment bien précaire de la famille atomisée. Le principe est devenu obligatoire dans les conflits patron/salariés à l'occasion de licenciements économiques et de plans sociaux, qui se multiplient à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et continuent d'empoisonner le suivant. Plus récemment encore, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, en application d'une directive européenne de 2013, la procédure de rapprochement amiable est devenue obligatoire pour défendre les consommateurs, cette nouvelle figure de la modernité, dans le cas de différends avec les fournisseurs.

Dans le domaine des relations sociales, on commence à évoquer l'idée de médiation quand la culture fait défaut, que dans ses formes immanentes elle s'étiole où se cristallise en identités incompatibles et que la société cherche des remèdes. Elle devient une essence supérieure, propice à toutes les utopies de la communication. Elle est une panacée. Dans les quartiers en déshérence, la médiation culturelle s'efforce de tisser du lien entre la cité et les citoyens, de développer l'altruisme, l'empathie, de faciliter l'acculturation des immigrants. Il s'agit de déminer le terrain, de réduire les conflits, de développer des stratégies de communication interculturelle, d'amener les communautés à se respecter, à exprimer leur identité pour restaurer la confiance en elles autant qu'entre elles, et donner à voir leur différence comme facteur d'échange avec l'autre. Elle se développe avec les politiques de la ville qui se mettent progressivement en place dans la dernière partie du siècle, notamment sous la gauche en 1982, avec les nouvelles procédures de développement social des quartiers<sup>8</sup>.

### **La virtualisation des médiateurs**

Le développement des technologies de l'information et de la communication, bouleverse les formes traditionnelles de la médiation et comme toujours dans ce cas inquiète certain autant qu'elle laisse d'autre imaginer un futur radieux où les nouveaux dispositifs techniques pourraient révolutionner les rapports du public au politique, au savoir et à la culture. Dans Hermès, Breton et Miège en 1995, ou Peraya en 1999, chacun à leur façon, analysent comment la médiatisation du débat politiques, laisse à imaginer qu'elle peut revitaliser le projet démocratique de l'espace public ; alors qu'au final elle impose, aux dépens des journalistes, des médiateurs chargés en principe d'explicitier les messages, de rendre les émissions plus évidentes, mais surtout de maintenir et développer l'audience. Et néanmoins, elle permet d'accéder à une information relativement diversifiée jusque-là réservée à quelqu'un et de l'approfondir, d'en débattre avec d'autres dans sa vie professionnelle, citoyenne ou familial, bref dans des espaces publics plus ou moins étendus<sup>9</sup>.

Concernant l'école, les auteurs d'Hermès se font l'écho des prédictions inquiétantes selon lesquelles les technologies pourraient bientôt remplacer les médiateurs que sont les enseignants, dont le rôle est pour le moins profondément transformé. « La fonction de

---

<sup>8</sup> Stébé Jean-Marc, La médiation sociale au cœur de la « crise urbaine », *Informations sociales*, vol. 170, no. 2, 2012, pp. 82-88. Abdelhafid Hammouche, La politique de la ville, entre médiation et proximité, *Droit et Société*, 38-1998, p. 109-129.

<sup>9</sup> Breton Philippe, Médias, médiation, démocratie, Réflexion épistémologique sur la communication politique Communication et politique. Miège Bernard, L'espace public : au-delà de la sphère politique, Hermès n° 17-18, 1995. Peraya Daniel, Des médias éducatifs aux environnements numériques de travail, in *Le dispositif. Entre usage et concept*, Hermès no 25, 1999.

médiation peut aujourd'hui être soumise à un processus d'automatisation, par l'incorporation du mode d'emploi directement dans le produit logiciel : l'activité de médiation disparaît sous sa forme vivante.»<sup>10</sup>. Il est vrai que le e-learning et les MOOCS (*massive open online courses*) dispositif pédagogique sensé assurer tout ou partie d'un enseignement à distance, dispensés par des universités virtuelles, laissent à penser que la classe pourrait disparaître. Dans la réalité au-delà d'un engouement de surface propre à toutes les innovations, les MOOCS peinent à prouver leur efficacité pédagogiques et à trouver leur équilibre financier ; l'enseignement traditionnel à encore de beaux jours devant lui, même si incontestablement les nouveaux dispositifs entraîneront probablement une transformation du rôle des professeurs<sup>11</sup>. Le principe du cours magistral centré sur des savoirs incontournables et incontestables que les élèves doivent mémoriser, tend à s'estomper, tant la masse des connaissances immédiatement accessibles par les réseaux informatiques rend ces principes illusoire. L'enseignant s'efface au profit de l'activité pédagogique, il devient d'avantage un médiateur entre l'immensité des savoirs accumulés dans la mémoire des ordinateurs et les projets des étudiants qu'il aide à structurer.

Dans le domaine du droit encore, un certain nombre de start-up dites « legaltech » commencent à proposer des services de médiation en ligne, pour accélérer le règlement des divorces ou dans les conflits des consommateurs avec leurs fournisseurs. Conçues en coopération avec des professionnels du droit, elles mettent en place des plates formes, censées robotiser le rôle des avocats, médiateurs, en analysant et en croisant les flux de données légales, réglementaires, jurisprudentielles pour dégager les meilleures solutions possibles à des litiges de la vie courante. Et si, là encore, le dispositif technologique ne supprimera pas les juristes dans leur rôle de médiateurs, il est probable qu'il transformera progressivement et profondément leur travail.

Dominique Wolton de conclure, pour cette fois pas dans Hermès, que si le pire n'advient sans doute pas, se dessine la possibilité d'un monde où les plus démunis n'auront plus accès qu'à des dispositifs de médiation technologiques virtuels, sophistiqués mais au demeurant mécaniques et standardisés, tandis que le recours à des médiateurs humains dans leur rôle d'interfaces tend à disparaître, ou à être réservé aux mieux nantis ; « entre les pauvres qui n'auront à faire qu'à des machines interactives et les riches qui jouiront des services humains »<sup>12</sup>.

## **La médiation culturelle**

Dans le champ de la culture légitime et institutionnelle, l'idée de médiation s'est développée à partir des musées, elle est révélatrice de leur transformation en espace de communication à destination du grand public, Hermès y a consacré numéro entier<sup>13</sup>, alors qu'ils sont devenus un

---

<sup>10</sup> Wallet Jacques, À l'heure de la société mondialisée du savoir, peut-on supprimer les enseignants ?, Hermès n° 45, 2006, p. 91-98.

<sup>11</sup> Oliveri Nicolas, Rasse Paul, Les MOOC et leurs dérivés ou l'imaginaire des technologies pédagogiques, in Les élèves, entre cahiers et claviers, Hermès n° 78, 2017.

<sup>12</sup> Wolton Dominique, Communiquer c'est vivre. Entretien avec Arnaud Benedetti, Le Cherche midi, 2016

<sup>13</sup> Rasse Paul, Girault Yves, sld, Les musées au prisme de la communication, Hermès n° 61, 2011.

dispositif essentiel de conservation et d'interprétation du patrimoine de l'humanité<sup>14</sup>. Elle est cet espace où se tissent les liens des visiteurs avec les formes d'expression artistique légitimes, auxquelles on peut encore ajouter les cultures populaires, le design industriel, la science... Elle gagne progressivement les autres domaines de la culture, celui des arts vivants ou de la musique classique et contemporaine. Le jeu est ouvert, en filigrane, on peut lire la dynamique culturelle d'une société.

Au sens strict et restrictif du terme, la médiation est alors chargée de faire le lien entre deux univers sans les mettre en question, celui de l'art ou de la science d'un côté et celui du grand public de l'autre. Pour exercer leur métier, médiatrices ou médiateurs culturels mobilisent autant que possible leur talent et leur savoir de conteur, de démonstrateur, de rhéteur, de scénariste. Ils ont à leur disposition une vaste panoplie de technologies censées être efficaces : immatérielles d'abord comme la rhétorique, la maïeutique, la psychologie sociale, les techniques d'évaluation, et matérielles ensuite, anciennes et nouvelles, mais toujours sophistiquées et innovantes comme la vidéo ou le multimédia l'ont été en leur temps et comme le sont maintenant les applications de Smartphones ou les réseaux socio digitaux.

Dans les publications issues du groupe de travail que le Ministère de la culture avait mis en place à la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour réfléchir à l'émergence de la médiation dans les musées, le médiateur est considéré comme un « passeur ». Contrairement à l'école contrainte par des programmes de connaissances, il peut « travailler pour que transparaisse le plaisir, le désir<sup>15</sup> ». Cette vision idéalisée le réduit néanmoins à un super technicien dont l'action se situe exclusivement à l'interface du public et des œuvres. Peu importe le sujet, dès lors que l'on ne s'embarrasse pas de questions sur le sens ou l'intérêt de tout cela, le médiateur n'a alors que l'embarras du choix, il lui suffit de puiser dans les immensités des collections muséales et du savoir spécialisé qui les accompagne pour être intronisé dans une position confortable de savant à ignorant<sup>16</sup>. Tout n'est plus alors qu'affaire de talent, d'habileté pour traduire et faire apprécier les arts ou la science considérés comme des objets réifiés, puisque l'on ne s'interroge pas sur les conditions de leur production.

Prenons le cas de l'art contemporain, quand les créations déstabilisent et suscitent de l'incompréhension, du rejet de la part du public. Cela est dû au moins déjà à l'une des fonctions archaïque mais essentielles de la culture légitime, celle de distinguer les élites du reste du peuple, d'où la nécessité de produire des formes artistiques allant radicalement à l'encontre des conceptions esthétiques de la masse<sup>17</sup>. Face à cela, le médiateur s'efforce inlassablement de justifier les choix, de montrer l'intérêt de l'œuvre, de la décrire, de l'expliquer aux récalcitrants de bonne volonté, silencieux mais circonspects et dubitatifs, quand ils ne sont pas mal à l'aise et souvent même en colère parce que renvoyés à leur barbarie après avoir fait preuve de tant de bonne volonté.

---

<sup>14</sup> Rasse Paul, *Le musée réinventé*, Culture, patrimoine et médiation, Paris éditions du CNRS, 2017.

<sup>15</sup> Elisabeth Caillet, *Les politiques de publics dans les musées*, Hermès N°20, 1997. Caillet Elisabeth, Lehalle Evelyne, *À l'approche du Musée, la médiation culturelle*, Lyon, PUL, 1996, p. 21. Guedj Denis, *Lettre des musées de France*, Paris, DMF, 1991.

<sup>16</sup> Girault Yves, Molinatti Grégoire, *Comment les musées et centres de science s'exposent aux controverses socio scientifiques*, in Rasse Paul, Girault Yves, sld, Hermès N° 61, 2011, p. 161.

<sup>17</sup> Voir à ce sujet les travaux de Pierre Bourdieu sur la culture et le rôle des musées pour la reproduction des rapports sociaux.

Le médiateur avoue parfois son désarroi, coincé entre l'œuvre qu'il peine à interpréter et le public désarmé surtout quand il s'agit d'art contemporain<sup>18</sup>. Il peut bien sûr se protéger en contentant de dérouler un discours bien construit, bien rodé, renvoyant le visiteur le plus attentif à son ignorance, l'enjoignant de voir ce qu'il ne voit pas, de comprendre l'incompréhensible. Il peut citer ce que l'artiste en dit, ou ce qu'en disent les critiques dans des textes généralement abscons, parfois poétiques, mais trop souvent inutilement compliqués, voire volontairement ésotériques. Il peut aussi s'efforcer de situer la proposition artistique dans son contexte, mais quel contexte, celui de la démarche de l'artiste et plus généralement des stratégies de l'institution, de l'histoire de l'art contemporain, des tendances, des écoles ; mais que dire, où commencer, où s'arrêter, sur quels aspects insister, argumenter ? Cela est plus facile dans le cadre d'une discussion, où le médiateur ajuste ses réponses aux compétences, aux connaissances, aux attentes et aux questions du visiteur, après l'avoir rassuré en lui expliquant que son regard, sa perplexité, voire sa colère ou le sentiment de son incompétence sont aussi constitutifs de l'œuvre elle-même. Car elle est là, ici et maintenant, dans ce lieu, un dispositif institutionnel de légitimation et de patrimonialisation de la culture, comme témoignage du parcours d'un artiste, de tel ou tel courant de la création contemporaine, et il peut en parler sans pour autant vouloir la faire comprendre, ni devoir la faire aimer. Là, le public n'est pas seulement considéré à partir de sa non-connaissance du sujet abordé, mais pour ce qu'il est, comme dépositaire de savoirs, d'une culture, sa culture à partir de laquelle il est encouragé à développer, à élaborer son point de vue. Et dans tous les cas, le visiteur est reconnaissant pour cette attention particulière qu'on lui porte. Autrement dit, dans leur stratégie de communication, les médiateurs auraient sans doute intérêt à interroger comment une société produit sa culture artistique, mais aussi scientifique ou populaire ; comment elle la finance et dans quelle perspective elle le fait.

En outre, les services de médiation imaginent et développent toutes sortes d'événements qui font battre le cœur des institutions culturelles : des conférences et des concerts dans les musées, des expositions dans les théâtres, des vernissages, les premières, les séances d'ouverture ou de clôture de la saison... Là, la médiation contribue à ravauder le tissu social. Elle permet de tisser du lien avec les élus, les experts, la presse, les coordonnateurs de réseaux relais (enseignants ou de comité d'entreprise), les mécènes, les bénévoles, les fidèles, etc., en somme, avec l'ensemble des acteurs qui, par-delà les missions principales de l'institution en tant que théâtre, musée, salle de concert, opéra ou bibliothèque, la font rayonner sur la cité comme un des éléments dynamiques et caractéristiques de sa vie culturelle. Ces événements sont autant d'occasions de se retrouver, de resynchroniser nos existences dispersées, en s'accordant des moments présence réelle, des uns aux autres, pour un spectacle, un vernissage, une conférence, une visite d'exposition entre amis ou en famille. Et ce n'est pas si facile d'amener les gens à quitter leurs univers digitalisés, tant la concurrence des industries culturelles servies à domicile est puissante et séduisante.

\* \* \*

---

<sup>18</sup> Heinrich Nathalie, *L'art contemporain exposé aux rejets, étude de cas*, Hachette, 1997- Heinrich Nathalie, *Les rejets de l'art contemporain*, Publics et Musées, n°16, 1999, pp. 151-162.

À l'origine, la médiation n'intervenait que dans des situations exceptionnelles, dans la relation des grands prêtres avec les dieux ou des puissants entre eux. Aujourd'hui, elle s'immisce partout dans les quotidiens les plus prosaïques, au fur et à mesure que la culture commune qui organisait le vivre ensemble se délite, que le brassage des populations multiplie les incompréhensions, que l'individu, cette conquête de la modernité, s'isole et se fortifie en hyper individualité. Que la médiation intervienne dans le champ des conflits juridiques, dans celui de l'éducation et de l'enseignement, dans les quartiers en déshérence, ou encore dans les musées en pleine effervescence, elle est le symptôme de maux qui travaillent notre société hypermoderne, mais aussi de la façon dont elle s'efforce de trouver des solutions pour organiser le vivre ensemble. Car au final la médiation se propose d'aborder les problèmes avec neutralité, dans la souplesse, la négociation, le respect de l'altérité, l'empathie, l'intelligence des situations, du contexte, des cultures. Elle est à la peine c'est évident, elle a souvent bien du mal à prouver son efficacité, mais en face, pour régler les conflits de communication, l'autre solution est au mieux celle de la judiciarisation, au pire celle de la violence.

Paul Rasse

#### Bibliographie sommaire :

Abdelhafid Hammouche, La politique de la ville, entre médiation et proximité, *Droit et Société*, 38-1998.

Bolle De Bal Marcel, Éthique de reliance, éthique de la reliance : une vision duelle illustrée par Edgar Morin et Michel Maffesoli, *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 8, 2009.

Breton Philippe, Médias, médiation, démocratie, Réflexion épistémologique sur la communication politique *Communication et politique Hermès* n° 17-18, 1995.

Caillet Elisabeth, Lehalle Evelyne, *À l'approche du Musée, la médiation culturelle*, Lyon, PUL, 1996.

Caillet Elisabeth, Les politiques de publics dans les musées, *Hermès* n°20, 1997.

Dominique Wolton, *Communiquer c'est vivre. Entretiens avec Arnaud Benedetti*, Le Cherche midi, 2016.

Chaumier Serge, Mairesse François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013.

Heinich Nathalie, *L'art contemporain exposé aux rejets, étude de cas*, Hachette, 1997.

Heinich Nathalie, Les rejets de l'art contemporain, *Publics et Musées*, n°16, 1999.

Wallet Jacques, À l'heure de la société mondialisée du savoir, peut-on supprimer les enseignants ?, *Hermès* n° 45, 2006, p. 91-98.

Lamizet Bernard, Silem Ahmed, (sld), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997.

Liquète Vincent, sld, *Médiations et communication*, Collection Les Essentiels d'Hermès, CNRS éditions 2009.

Miège Bernard, L'espace public : au-delà de la sphère politique, *Hermès* n° 17-18, 1995.

Peraya Daniel, Des médias éducatifs aux environnements numériques de travail, in Le dispositif. Entre usage et concept, *Hermès* n° 25, 1999.

Oliveri Nicolas, Rasse Paul, Les MOOC et leurs dérivés ou l'imaginaire des technologies pédagogiques, in Les élèves, entre cahiers et claviers, *Hermès* n° 78, 2017.

Rasse Paul, Girault Yves, sld, Les musées au prisme de la communication, *Hermès* N° 61,



2011.

Rasse Paul, *Le musée réinventé, Culture, patrimoine et médiation*, Paris, éditions du CNRS, 2017.

Stébé Jean-Marc, La médiation sociale au cœur de la « crise urbaine », *Informations sociales*, vol. 170, no. 2, 2012